

# REUSSIR L'ACOUSTIQUE INTERIEURE D'UNE SALLE AVEC DES SOLUTIONS LOW TECH - ÉCOLOGIQUES ET SOBRES

Judi 9 et vendredi 10 juillet 2026 de 9 h à 12h30

\* Formation proposée en distanciel \*



**DURÉE :** 1 journée (7 heures) - 2 x 3h30



**PUBLIC VISÉ :** Architectes, architectes d'intérieur, décorateurs, maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrages, responsable de collectivité, responsables associatifs, acteurs de projets intégrant une dimension acoustique ou bien confrontés à des situations d'inconfort sonore dans les locaux

>>> **Prérequis :** aucun



## OBJECTIFS :

- Comprendre les grands principes du traitement intérieur des locaux
- Être capable d'étudier et de mettre en œuvre des solutions acoustiques dans le neuf et dans l'existant
- Intégrer la démarche Low-tech et la dimension écologique dans les projets



## PROGRAMME :

### 1 - La correction acoustique intérieure

- Pourquoi faire ?
- Différence entre correction acoustique et isolation acoustique

### 2 - Les situations acoustiques et les possibilités d'action

- Cas simples
- Cas complexes

### 3 - La démarche Low-tech

- Concept
- Déclinaison dans le domaine acoustique

### 4 - La nature des sons

- Fréquence
- Niveau sonore
- Propagation des sons dans l'espace

### 5 - Les principes de la correction acoustique

- Absorption
- Réflexion
- Indices et valeurs

### 6 - Exercices pratiques

- Etude de cas : acoustique intérieure d'un local en projet,
  - Temps de réverbération cible
  - Réglementation,
  - Calculs,
  - Choix des produits
  - Règles de mise en œuvre

- Etudes de cas : acoustique d'un local existant
  - Mesure du temps de réverbération
  - Objectif à atteindre
  - Calculs
  - Choix des produits
  - Règles de mise en œuvre

### 7 - Les produits de correction acoustique

- Matériaux bruts et produits manufacturés
- Produits de construction et produits rapportés
- Nature et performances
- La place des bio-sourcés et des produits à base de bois en correction acoustique

### 8 - Des exemples de solutions low-tech mises en œuvre sans recours à des dispositifs industriels

### 9 - Acoustique intérieure de divers types de locaux, échanges et retours d'expériences

### 10 - Réverbération et confort acoustique

- Au-delà du temps de réverbération
- Niveau sonore excessif
- Déséquilibre de l'ambiance sonore
- Demande acoustique ponctuelle sur une partie de local


**FORMATEUR : Jean-Louis Beaumier, ingénieur honoraire**

**Compétences :** Electro-acoustique, études et préconisations de systèmes de diffusion sonore, collaboration au développement des outils, étude comparée de solutions acoustiques • **Formation initiale :** Ingénieur, conseiller et formateur en acoustique de l'éco-construction.

**Important**

- Le nombre de stagiaires est limité à 12. L'inscription est définitive à réception du règlement ou de l'accord de prise en charge par l'OPCO.
- Une attestation de formation et une facture seront envoyées au terme de la formation.

**Date limite d'inscription le 29 juin 2026**

**Prix :**

**220 € HT soit 264 € TTC (TVA 20 %) pour les adhérents du réseau Fibois AuRA**

**300 € HT soit 360 € TTC (TVA 20 %) pour les non adhérents.**

Chèque à libeller à l'ordre de Fibois AuRA.

Chèque débité après la tenue de la formation sauf demande d'un délai supplémentaire.

[Adhérez](#)

**Délais de traitement de prise charge de la formation (en fonction de l'OPCO)**

Ces informations sont non exhaustives et vous sont transmises à titre informatif

- **FIFPL :** le délai est fixé à deux mois : <https://www.fifpl.fr/procedures-prise-charge> // Prise en charge révisée à la hausse en 2026 pour les micro-entrepreneurs
- **OPCO EP :** le délai est fixé à 20 jours maximum à réception du dossier complet : <https://www.opcoep.fr/>
- **Constructys :** le délai est fixé à 15 jours avant la date de la formation : <https://www.constructys.fr/>
- **Akto :** le délai est fixé à 20 jours avant examen du dossier : <https://www.akto.fr/>

**Prise en charge de la formation**

Fibois AuRA dispose du numéro de déclaration d'activité de formation continue **83 63 040 10 63 / Siret : 332 086 347 00033** déposé auprès de la DREETS AuRA.

Fibois AuRA est **certifiée Qualiopi** pour son activité de formation continue.

Conditions remplies pour une prise en charge par OPCO ou autre organisme collecteur.

**Modalités d'évaluation**

- **Fiche d'entrée en formation (informations et attentes stagiaire)**
- **Questionnaire d'évaluation des acquis des stagiaires en de fin de formation**
- **Fiche de satisfaction à chaud de la formation par les stagiaires**

**Après réalisation le stagiaire recevra une attestation de fin de formation**

**Modalités d'accueil**

Séance de formation en salle.

Pour toute demande particulière (handicap,...), nous contacter, nous étudierons votre demande et nous examinerons ensemble les adaptations que nous pourrions envisager.

**Méthodes mobilisées**

**Moyens ou outils utilisés**

- PC avec webcam et micro
- Plateforme en ligne type zoom ou teams
- Support de formation remis aux stagiaires

**Modalités pédagogiques**

- Présentation commentée
- Base documentaire de produits
- Exercices pratiques sous forme d'études de cas
- Outils de calculs simplifiés



**Plus de renseignements :** Fibois Auvergne-Rhône-Alpes : 04 73 16 59 79 -

Florence Malhière/Neige - Référente administrative : [contact.clermont@fibois-aura.org](mailto:contact.clermont@fibois-aura.org)

Jean-Pierre Mathé - Référent pédagogique et technique et référent handicap: [jp.mathe@fibois-aura.org](mailto:jp.mathe@fibois-aura.org)



**DURÉE :** 1 journée (7 heures) - 2 x 3h30

### BULLETIN REPONSE À COMPLETER

#### FORMATION

Réussir l'acoustique intérieure d'une salle avec des solutions Low tech - Ecologiques et Sobres

Les 9 et 10 juillet 2026 de 9 h à 12h30

Distanciel

Date limite d'inscription le 29 juin 2026

Entreprise / Organisme : .....

Activité : .....

Nom du (ou des) stagiaires: .....

Prénom du (ou des) stagiaire(s): .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Mail : .....

Nom et Prénom de la personne chargée de l'inscription: .....

Tél : ..... Mail : .....

participera à la formation les 9 et 10 juillet 2026

264 € TTC par stagiaire si adhérent (voir page 2)

360 € TTC par stagiaire si non adhérent (voir page 2)

Nombre de participants : .....

Montant : .....€

Pour cette formation, mobiliserez-vous un financement OPCO :

oui

non

Si oui, précisez le nom de l'OPCO : .....

Souhaitez-vous nous faire part de difficultés nécessitant une adaptation de la formation :

oui

non

**Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?**

emailing

réseaux sociaux

news Fibois

encart publicitaire

bouche à oreille

autre : précisez.....

**A retourner par courrier avec le règlement à**

**Date / Cachet / Signature**

**Fibois Auvergne-Rhône-Alpes**

**10 Allée des Eaux et Forêts**

**63370 LEMPDES**

Formations réalisées en partenariat avec :



Fibois AuRA est membre de



avec le soutien de

